

# Italie

Compte rendu de l'activité de la Croix-Rouge Italienne tant en temps de paix qu'en temps de guerre.

*Croce Rossa Italiana. Ospedale territoriale N° 1, Quirinale, Scuola Popolare Professionale, origine, scopo, programmi della scuola di cultura, anno 1916-17.* — Nola, Tip. editrice Domenico Basilicata, s. d., in-8., 14 p.

Ecole populaire professionnelle, programme scolaire des leçons du cours supérieur établi par M. Francesco Vecchione et des cours élémentaires établis par M. Francesco Gatto.

# Japon

## Envoi d'un détachement sanitaire en Sibérie orientale.

La Croix-Rouge Japonaise nous a adressé la communication suivante :

SOCIETE JAPONAISE  
DE LA  
CROIX-ROUGE

Tokyo, le 15 août 1918.

« *Le Baron Ishiguro, président de la Société Japonaise de la Croix-Rouge à Tokyo,*

« *à Monsieur le Président du Comité International de la Croix-Rouge à Genève.*

« Monsieur le Président,

« En vertu d'une résolution votée par son Conseil permanent, la Société Japonaise de la Croix-Rouge vient d'organiser et d'expédier en Sibérie orientale un détachement sanitaire extraordinaire pour porter secours aux blessés et aux malades, — dont le sort est vraiment navrant, — dans les rangs de l'armée tchéco-slovaque, arrêtée en Russie dans sa marche vers l'Est.

# Japon

« Ce détachement comprend un personnel ainsi composé : 1 médecin en chef, 6 médecins, 3 pharmaciens, 1 délégué de la Société, 6 commis aux écritures, 6 infirmiers-majors, 61 infirmiers, 3 interprètes, 10 cuisiniers et 9 coolies, soit en tout 106 personnes.

« Il est parti de Tokyo, divisé en 2 groupes : le premier groupe le 26 juillet et le second le 2 août pour Vladivostock, où il a ouvert un hôpital et pris son service.

« J'ai l'honneur de vous adresser le présent rapport en vous promettant de plus amples renseignements sur les travaux de ce détachement sanitaire.

« Veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

« Baron T. ISHIGURO. »

# Suisse

## La Croix-Rouge Suisse en 1917.

Le rapport de la Croix-Rouge Suisse pour l'exercice 1917 vient seulement de paraître, à la fin de 1918. Il se présente sous la forme d'un rapide aperçu, donné par le médecin-chef de la Croix-Rouge, de l'activité déployée en 1917. L'on sait en effet que, selon ses statuts, la Croix-Rouge suisse, dès le jour de la mobilisation, devient l'instrument du médecin-chef de la Croix-Rouge et un des services auxiliaires de l'armée ; l'art. 42 de ses statuts, révisés à la veille de la guerre, en juillet 1914<sup>1</sup>, prévoit qu'en cas de mobilisation de guerre, la Croix-Rouge met tout son personnel et son matériel à la disposition du service sanitaire de l'armée.

Sa tâche a consisté, ainsi que nous l'avons indiqué à plusieurs reprises déjà, d'une part à s'occuper du transport des

<sup>1</sup> Voy. *Bulletin international* T. XLVI, 1915, p. 102.